

CR Assemblée Générale de l'association Solitregor

du 17 février 2026 à 19 H à Kermaria-Sulard

Intervenants : Pierre Houssais (maire de Kermaria-Sulard), Christiane Soudais (présidente), Philippe Martin (mise à jour du site), Christian Le Quintrec (expert Excel)

Cette Assemblée Générale de l'association Solitregor a pour objectif de faire le bilan de l'année écoulée, présenter les résultats d'activité, procéder aux élections du bureau et du conseil d'administration, et définir les orientations futures de l'association de transport solidaire qui dessert actuellement 30 communes du Trégor.

Intervenants

Pierre Houssais a animé la réunion d'assemblée générale, présentant l'historique, les valeurs et l'organisation de l'association. Christiane Soudais, en tant que présidente, a prononcé le discours d'ouverture officiel. Philippe Martin a présenté le budget prévisionnel, tandis que Christian Le Quintrec a exposé les statistiques d'activité basées sur les données de Saint-Quay-Perros. Les autres participants sont intervenus ponctuellement pour poser des questions ou apporter des précisions.

Historique et valeurs de l'association

Pierre Houssais a retracé la genèse de Solitregor, née d'une rencontre avec son cousin en Loire-Atlantique qui pratiquait déjà le transport solidaire. L'association s'est développée progressivement à partir de trois personnes (Pierre, Christiane, Salvatore), puis avec deux autres communes (Trévou-Tréguignec, Penvénan), et s'est étendue par affinités et valeurs partagées. Il a rappelé que Solitregor proposait une activité de déplacement accompagné solidaire, fondée sur le bénévolat et l'échange, reposant sur les valeurs de lutte contre l'isolement et de maintien du lien social. Il a insisté aussi sur des valeurs fondamentales essentielles : la lutte contre l'individualisme, le rejet de l'exclusion et du racisme, avec un principe d'ouverture politique non partisane.

Fonctionnement et procédures

L'association fonctionne selon des règles précises : les bénéficiaires contactent les référents qui recherchent des accompagnateurs disponibles. Le service s'effectue du lundi au vendredi de 8h à 19h. La confidentialité est essentielle, notamment dans les groupes WhatsApp où seuls le lieu et les horaires sont communiqués, jamais l'identité des bénéficiaires ni les motifs médicaux ou autres. La limite d'attente pour les accompagnateurs est fixée à 1h30.

Statistiques d'activité

Christian a présenté l'analyse des données de Saint-Quay-Perros sur 3 mois : **65 déplacements** effectués par une trentaine de bénéficiaires, avec **72% des trajets pour motifs médicaux**. La distance moyenne est de **41 km par mission**, avec 11 voyages supérieurs à 80 km.

Notre association compte aujourd'hui **662 adhérents** et pourrait atteindre 800 prochainement.

Budget prévisionnel

Philippe a détaillé un budget de **9 230 euros de charges**, incluant principalement l'assurance (3 700 euros pour 30 000 km), la formation des conducteurs (1 000 euros), le site internet (1 000 euros) et

les réceptions (2 500 euros). Les recettes comprennent 3 000 euros de LTC, 2 600 euros des communes (200 euros par commune) et 3 500 euros de cotisations, laissant un **déficit de 1 134 euros**.

Projets de développement

Trois groupes de travail sont prévus :

- Développement d'un site internet avec Philippe Martin comme animateur,
- Création d'une lettre électronique d'information trimestrielle,
- Amélioration des outils Excel avec Christian Le Quintrec. Le site permettra une meilleure gestion des données et des fonctionnalités comme la gestion des disponibilités des chauffeurs.

Relations avec les collectivités

Pierre a insisté sur la nécessité que chaque commune verse en moyenne 200 euros annuels (*il sera possible de moduler ensuite cette contribution en fonction du nombre d'habitants*), en complément des 3 000 euros de l'agglomération. Il a défendu la complémentarité avec les services publics de mobilité, rejetant toute opposition entre financement communal (action sociale) et intercommunal (mobilité).

Décisions prises

- **Élection du Conseil d'Administration** : Approuvé à l'unanimité sans opposition ni abstention
- **Élection du Bureau** : Validé par les membres du CA avec la composition suivante :
 - **Présidente : Christiane Soudais(reconduite)**
 - **Vice-président : Pierre Houssais**
 - **Secrétaire : Martine Van Eynde**
 - **Secrétaire-adjointe : Claudine Gautheron**
 - **Trésorière : Janine Troadec**
 - **Trésorière-adjointe : Marie-Ange Thivet**
- **Constitution des groupes de travail** : Validation des trois commissions avec leurs animateurs respectifs
 - **Développement du site internet** : Philippe Martin animera le groupe de travail avec plusieurs volontaires identifiés
 - **Lettre électronique** : Création d'une information trimestrielle avec l'équipe constituée
 - **Amélioration des outils Excel** : Christian Le Quintrec pilotera l'harmonisation des fichiers de suivi
- **Gestion des assurances** : Recherche de deux volontaires pour constituer une commission spécialisée. C'est réglé avec l'acceptation de Alain Balouzet et Patrick Le Jannou
- **Réunions à venir** : Interventions prévues
 - à Plestin-les-Grèves le 19/02 avec C.Soudais et P.Houssais
 - A Rospez le 26/02 avec C.Soudais et P.Houssais et S.Tanda

Conclusions

L'Assemblée Générale a confirmé la bonne santé de l'association Solitregor avec une croissance continue du nombre d'adhérents et une extension géographique réussie. Les nouveaux outils de gestion et le site internet permettront de professionnaliser le fonctionnement tout en préservant l'esprit solidaire.

Questions en suspens :

- Modulation des contributions communales selon la taille des communes
- Recherche de financements complémentaires (région, département)
- Gestion des communes sans référent comme Plougrescant

L'association poursuit son développement avec l'objectif d'étendre le transport solidaire à l'ensemble du Trégor, tout en maintenant ses valeurs fondamentales de solidarité et d'ouverture.

Annexes:

Tableau par commune : adhérents, référents, accompagnateurs, bénéficiaires

Par commune : Nb adhérents, Nb référents, Nb accompagnateurs, Nb bénéficiaires	Nombre Adhérents	Nombre Référents	Nombre accompagnateurs	Nombre bénéficiaires
CAMLEZ	3	0	2	2
CAVAN	3	0	0	3
CHATEAUBRIAND	1	0	0	1
COATREVEN	8	1	2	4
KERBORS	5	1	3	1
KERMARIA-SULARD	57	2	21	34
LA ROCHE JAUDY	31	4	17	16
LANGOAT	1	0	1	0
LANMODEZ	1	0	0	1
LANNION	15	0	3	12
LOUANNEC	55	4	12	44
MINIHY-TREGUIER	29	2	11	20
PENVENAN	101	2	23	82
PERROS-GUIREC	45	0	6	43
PLEUBIAN	3	0	1	1
PLEUMEUR-BODOU	24	3	14	9
PLOUGRESCANT	11	0	5	6
PLOUGUIEL	39	1	13	32
PLOULEC'H	1	0	1	0
PLOUMILLIAU	1	0	1	0
ROSPEZ	3	0	1	2
SAINT MAUR DES FOSSES	1	0	0	1
ST QUAY PERROS	30	1	3	28
TREBEURDEN	18	1	9	8
TREGASTEL	1	0	0	1
TREGUIER	58	2	9	49
TRELEVERN	45	3	16	29
TREVOU TREGUIGNEC	82	5	26	64
TOTAL	672	32	200	493

Coordinateur des référents

TANDA	Salvatore	Coordinateur des référents
-------	-----------	----------------------------

Conseil d'Administration

BALOUZET	Alain	SAINT QUAY PERROS
BEC	Bernard	TRELEVERN
DERRIEN	Anne Marie	PENVENAN
GAUTHERON	Claudine	LA ROCHE-JAUDY
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD
LE BESCOND	Mireille	PENVENAN
LE BONNIEC	Hervé	SAINT QUAY PERROS
LEGENDRE	Karine	LOUANNEC
MABELLINI	Nunzio	TRELEVERN
MARTIN	Philippe	TREVOU TREGUIGNEC
MORGANTINI	Maryvonne	TRELEVERN
SOUDAIS	Christiane	KERMARIA-SULARD
TANDA	Salvatore	KERMARIA-SULARD
THIVET	Marie-Ange	PENVENAN
TROADEC	Janine	TREVOU TREGUIGNEC
VAN EYNDE	Martine	COATREVEN

« Assistants le temps qu'il faut » pour la Trésorerie

MARTIN	Philippe	TREVOU TREGUIGNEC
LEGO	Jean-Paul	PENVENAN

Gestion des assurances et des sinistres

BALOUZET Alain
LE JANNOU Patrick